

nement de la doctrine chrétienne, les préparait-il de son mieux à la réception des sacrements. Il continua cette sainte tâche dans l'école du soir, où se pressaient des adultes et même des hommes mariés, qui furent témoins de sa fermeté et de sa justice non moins que de sa patience et de sa douceur.

Fidèle observateur des commandements de Dieu et de l'Eglise ainsi que des devoirs de son état, ce bon ouvrier sema dans son champ une bonne semence. Et cette semence porta en son temps une moisson abondante, même par des vocations religieuses et ecclésiastiques, que son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes le porta toujours à cultiver et à entretenir de tout son pouvoir. Enfin épuisé de travail et brisé par une longue maladie, muni, comme il l'avait demandé lui-même, de tous les sacrements de l'Eglise, le Frère Bénilde rendit pieusement son âme à Dieu, dans la petite ville de Saugues, le 13 août 1862, dans la cinquante-septième année de son âge.

Il fut porté à l'église paroissiale, et une grande multitude de peuple accourut à ses funérailles et à son tombeau. Chacun s'efforçait d'arracher quelque parcelle de ses vêtements, et proclamait publiquement ses admirables vertus.

Cette réputation de sainteté du serviteur de Dieu s'est fortifié de jour en jour, soit avant, soit après sa mort, et a jeté un tel éclat qu'un procès ordinaire informatif, instruit dans la curie ecclésiastique du Puy, sur cette réputation, a été porté à Rome et présenté à la Sacrée Congrégation des Rites.

Puis, comme d'après les décrets de cette même Sacrée Congrégation, en date du 13 mai 1901 et du 13 décembre 1902, rien ne s'opposait à la discussion de l'introduction de la cause, sur les instances du Révérend Frère Robustien, procureur et postulateur général de la congrégation des Frères des Ecoles chrétiennes, et vu